



VILLE DE  
HOUILLES

## COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU TEMPS LONG

**Compte rendu de l'atelier 2 de l'analyse des besoins sociaux consacré à l'Axe 3 :  
fluidifier les parcours résidentiels et favoriser l'accès à un logement décent  
mardi 6 décembre 2022  
salle des commissions à l'hôtel de ville**

### PARTICIPANTS

- Habitants : Patrick PRIVÉ et David HERREYRE
- Élu(e)s : Monika BELALA (Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire) et Serge ROUSSET (majorité municipale).
- Collège associations : Collectif Local Ovillois pour le Pacte de Transition représenté par Philippe BINET – (Absent excusé).

### INTERVENANTES

- Céline PRIM, adjointe santé et solidarités
- Béatrice ROCAMORA, service participation citoyenne

Ouverture de la séance à 18h35

Thématique de l'atelier :

**Favoriser l'accès aux aides financières pour la rénovation énergétique des logements : quels moyens mettre en œuvre pour diffuser l'information sur les dispositifs existants et quels canaux pour toucher les propriétaires concernés.**

DH : la communication pourrait être un levier. On ne sait pas comment toucher les gens : on pourrait faire une exposition en impliquant les enfants.

CP : les enfants sont de bons canaux pour faire passer les messages. On l'a vu avec la campagne sur le tri sélectif.

SR : les enfants vont être d'excellents prescripteurs mais on est sur un sujet que l'on va avoir du mal à faire toucher du doigt car c'est chez eux, c'est leur propre domicile et ça risque d'être plus délicat même si c'est un canal pour sensibiliser la population.

CP : c'est assez complexe car cela touche l'intime.

PP : le frein principal, c'est le coût des rénovations. Il faudrait une présentation grand public sur les dispositifs.

CP : il y a la semaine de l'Éco' Renov<sup>1</sup> pilotée par l'agglomération avec des actions de communication.

DH : on pourrait s'appuyer sur la cérémonie des nouveaux Ovillois : ça ne pourrait pas être un bon canal pour faire de l'information.

DH : lors de l'AG de ma copropriété, j'ai proposé l'isolation des combles et ça a été accepté. Les syndicats pourraient être des interlocuteurs.

CP : plutôt les conseils syndicaux, ça permet une première approche. Réunir quelques conseils syndicaux et avoir des retours d'expérience sur les conseils syndicaux.

MB : on pourrait aller chercher les habitants dans les quartiers via des dispositifs de mini bus type ma mairie mobile.

CP : on peut aussi passer par les conseils de quartier.

Quand il y a des travaux de grosse ampleur dans des habitats dégradés, le CCAS envoie un courrier aux propriétaires. La mise en place de ce dispositif démarre en ce moment.

Il faut être dans l'accompagnement et pas dans le répressif : il faut que les bailleurs sentent qu'on les accompagne. Mais c'est très intrusif. Il ne faut pas juger les choix des propriétaires. Il faut trouver d'autres biais pour que les gens acceptent d'engager la démarche.

PP : dans les aides financières, il y a beaucoup de démarchage commercial par téléphone. Il y a un besoin de conseil sur toutes ces offres.

CP : et c'est difficile de faire la part des choses sur les propositions commerciales.

SR : il faut que l'analyse des besoins soit transversale. Il faut faire la somme des travaux à engager et définir les priorités.

CP : c'est pour cela qu'il serait intéressant d'amener les gens vers des dispositifs comme « énergies solidaires » <http://energies-solidaires.org/> association qui aide les particuliers à faire un diagnostic et qui peut aider à analyser des devis mais ils ont du mal à répondre à la demande (forte sollicitation).

SR : il y a également l'ADEME.

CP : le site du gouvernement <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique#> est très complexe. Les gens sont découragés et ils abandonnent. L'association « énergies solidaires » est là pour cela mais elle est débordée par les sollicitations. Mais aujourd'hui, le problème c'est de recruter des personnes polyvalentes pour cet accompagnement. L'enjeu est que l'agglomération accompagne cette association.

PP : concrètement pour les propriétaires qui sont dans les catégories G, il faudra faire des démarches de rénovation pour pouvoir louer.

DH : la question est de savoir comment on peut communiquer vers les propriétaires bailleurs.

CP : ça peut être une info via les conseils syndicaux et les agences immobilières. Aujourd'hui, il y a une vraie prise de conscience.

---

<sup>1</sup> Action menée par la CA SGBS en octobre, novembre et décembre 2022 - <https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/vivre-ici/se-loger/la-renovation-energetique-de-votre-logement/>

MB : à titre personnel, les agences immobilières ne sont pas sensibilisées à ces questions.

CP : la cible des agences immobilières est difficile à toucher et à sensibiliser sur ces questions. Il y a beaucoup de formations liées à leur obligation de formation des gestionnaires. « Comment passer de la catégorie G à C » → formation obligatoire pour renouveler leur carte professionnelle.

PP : les syndicats prennent un % sur les travaux. Par ailleurs, il faut demander une autorisation de la mairie quand on engage des travaux de ravalement.

CP : la Ville peut donc fléchir les agences et les syndicats. Le frein, c'est le prix, surtout pour les propriétaires âgés qui ont des petits revenus. Il y a toujours des copropriétaires qui freinent. Il y a possibilité de souscrire des prêts à taux préférentiels. Ce n'est pas un public facile à sensibiliser mais c'est un canal intéressant pour faire passer un message.

Le conseil syndical est la porte d'entrée la plus réceptive. C'est un bon canal.

MB : il y a une campagne du CD78 qui ciblait les syndicats pour les sensibiliser aux questions énergétiques. Il y a aussi la question générationnelle : les publics âgés sont moins sensibles à la question énergétique.

19h37 - Fin des échanges

Il est proposé aux participants de remplir la fiche action : description de la situation actuelle, description de l'action, objectifs et améliorations escomptées. Faisabilité financière et faisabilité technique.

Clôture de l'atelier à 20h.

Béatrice Rocamora transmet le fichier de la fiche-action afin que les membres intègrent leurs propositions.

Il est proposé un 3<sup>e</sup> atelier pour travailler sur une 2<sup>e</sup> fiche-action autour du logement intergénérationnel.

Prochain atelier : mardi 10 janvier 2022 à 18h30.